

Autorisation Parentale / Décharge de responsabilité

FAMILY RUN – Dimanche 29 Mars 2026

Je soussigné(e) :

NOM – PRENOM :

.....

Né(e) :/...../.....

Habitant à : (adresse complète)

.....

.....

.....

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Responsable légal de l'Enfant

NOM –

PRENOM.....

....

Né(e) :/...../.....

J'atteste sur l'honneur que mon enfant n'a pas de contre-indication de santé relative à la pratique de la course à pied pour effectuer le parcours choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité.

Déclare dégager de toutes responsabilités les organisateurs de la Family Run en cas d'incident de toute nature que ce soit et contre tout autre participant lié à la manifestation sportive ayant lieu le Dimanche 29 Mars 2026 à Plumelin.

Les courses duo de la Family Run sont accessibles aux enfants nés à partir de 2021 accompagnés obligatoirement d'un Adulte ou d'un Enfant né en 2014 ou avant.

La course solo de la Family Run est accessible aux Adultes et Enfants nés en 2014 ou avant.

Les Enfants nés en 2014 ou avant souhaitant courir la course solo pourront s'inscrire uniquement avec la présence d'un adulte sur place ou sous présentation de la présente autorisation parentale.

☐ J'autorise mon enfant né en 2014 ou avant à participer à l'évènement seul.

☐ J'autorise mon enfant né en 2014 ou avant à participer à l'évènement sous la responsabilité de Mme/Mr.....

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur pour la course du Dimanche 29 Mars 2026 à Plumelin.

☐ J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

L'organisateur serra dans l'obligation d'exclure toute personne de sa participation à la course en cas de refus de signer la présente décharge de responsabilité ainsi que le règlement intérieur.

Fait le :

Signature du représentant légal :

(Précédée de la mention lu et approuvé)